

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUN 2016**

Délibération
n° 2016.06.209

**Etablissement Public
Foncier de Poitou-
Charentes -
Convention
opérationnelle "ZAC
Les Sables" sur la
commune de La
Couronne : avenant
n°1**

LE VINGT TROIS JUN DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Bernadette FAVE, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Isabelle LAGRANGE à Véronique ARLOT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016

**DELIBERATION
N° 2016.06.209**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
LOGEMENT PUBLIC ET POLITIQUE DE L'HABITAT

Rapporteur : **Monsieur GERMANEAU**

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE POITOU-CHARENTES - CONVENTION
OPERATIONNELLE "ZAC LES SABLES" SUR LA COMMUNE DE LA COURONNE :
AVENANT N°1**

Une convention opérationnelle sur la « ZAC Les Sables » entre GrandAngoulême, l'Etablissement public foncier Poitou-Charentes (EPF PC) et la commune de La Couronne, a été signée en novembre 2010 et mise en veille jusqu'à présent.

Or, des négociations seraient actuellement engagées par des investisseurs sur le périmètre de la ZAC des Sables. L'EPF doit donc poursuivre sa démarche de veille, d'autant plus que la commune souhaite maîtriser le développement de l'urbanisation sur ce périmètre.

Le projet tel qu'il était défini à l'article 4.2 de la convention opérationnelle, soit la création de 355 logements au total, reste d'actualité. L'offre de logements sur cette ZAC intégrera notamment une part minimale de logements locatifs publics afin de répondre à la demande à l'échelle communale bien que La Couronne réponde déjà aux objectifs prescrits par la loi SRU.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de faire évoluer la convention afin de :

- Mettre en conformité la convention avec le Programme Pluriannuel d'Intervention 2014-2018 de l'EPF : intégration des nouveaux principes directeurs de l'EPF, des nouvelles capacités d'intervention de l'EPF, des nouvelles conditions de tarification et de cession,
- Modifier l'article relatif au périmètre d'intervention : adaptation du périmètre de veille sur les secteurs à enjeux de la ZAC,
- Modifier l'article relatif à la durée : suppression de la clause de revoyure et échéance contractuelle de 10 ans après la signature de la convention,
- Modifier le montant de l'engagement financier de l'EPF-PC au titre de la présente convention qui est désormais plafonné à 950 000 € au lieu de 1 500 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 26 mai 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention opérationnelle portant sur la « ZAC Les Sables » à La Couronne, permettant ainsi la mise en conformité de la convention avec le Programme Pluriannuel d'intervention 2014-2018 de l'EPF, du périmètre d'intervention, de la durée de la convention et du montant de l'engagement financier de l'EPF-PC.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 29 juin 2016	<u>Affiché le :</u> 29 juin 2016